



# PONT-À-MARCQ

## FLASH

### INFOS MUNICIPALES MAI 2021



#### ÉLECTIONS

Les élections départementales et régionales auront lieu les **20 et 27 juin 2021**.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h dans les sites suivants :

- **N° 1** à l'espace Casadesus
- **N° 2** à la Médiathèque.



#### DÉFIBRILLATEUR

un défibrillateur est installé dans le hall de la mairie.

En cas de besoin, suivre la procédure jointe à l'appareil.



#### FÊTE DES MÈRES

Comme l'an dernier, en application des règles sanitaires en vigueur, la mise à l'honneur des mamans de l'année écoulée ne pourra être

organisée en mairie. Les conseillers municipaux se rendront donc à leur rencontre le **samedi 29 mai** pour leur offrir une jolie carte et une rose.



#### MARCHÉ DE NOËL

Les documents utiles à l'inscription des exposants sont en ligne sur le site de la mairie. Le marché aura lieu les

**4 et 5 décembre** au sein de l'espace Jean-Claude CASADESUS.



#### TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Des travaux d'assainissement sont en cours rue des Anciens Combattants et ce pour une période de 5 semaines. Une circulation alternée est mise en place pour limiter les soucis de circulation.

Rue Nationale, des travaux partiels de rénovation de la chaussée seront réalisés par le Département dès la fin des travaux d'assainissement, à priori en juillet.



#### DEVOIR DE MÉMOIRE

La commission « sécurité et citoyenneté » en collaboration avec Mme Isabelle Archas va faire paraître mensuellement une rubrique « les carnets d'Ismérie » (histoire-mémoire-mairie) sur le site de la commune.

Cette rubrique vous présentera un aperçu de l'histoire de notre ville : son patrimoine bâti, ses maires, son blason etc ...  
Rendez-vous le **21 juin 2021 sur notre site**.



#### ÉCOLES

• Élection du Conseil Municipal des Enfants : elle aura lieu le **3 juin**.

• Inscriptions ALSH du **8 au 30 juillet** : en cours et jusqu'au 14 juin sur le portail de la Pévèle Carembault.

• Les dossiers d'inscription pour la rentrée scolaire prochaine : la cantine, l'étude et la garderie seront distribués courant juin.

Nous attirons l'attention des parents quant au stationnement aux abords de l'école. Nous les incitons à être prudents et à respecter les règles du code de la route.

• Les services municipaux étudient la possibilité de créer un nouveau parking pour les véhicules des enseignants et ceux des agents à la rentrée afin de libérer des places pour les parents.



#### NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour les particuliers peuvent être faits du lundi au samedi de 9h00 à 12h et de 14h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

#### PROPRETÉ

Nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'ils doivent procéder au ramassage des déjections de leur animal. L'ASVP a reçu des consignes pour verbaliser les contrevenants, amende de 35€.



## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Nous constatons, comme de nombreux riverains le non - respect, par certains automobilistes, de la signalisation mise en place. Pour la sécurité de tous, et suite à la demande de Monsieur le Maire, la Gendarmerie va intensifier les contrôles.



## SENIORS

Repas offert aux personnes seules : à l'occasion de la fête des Mères et fête des Pères, un repas sera offert aux personnes vivant seules le week-end des **5 et 6 juin**. C'est un restaurateur de notre commune touché par la crise sanitaire qui va préparer ces repas. Un courrier a été transmis aux aînés concernés pour information et commande.



## NAVETTE POUR LES COURSES

Nous vous rappelons que la navette a repris ses transferts dans les magasins ou au marché de Seclin. Merci de vous inscrire en mairie !  
(Pour les + de 65 ans)



## SANTÉ

### L'AGENDA DES RÉOUVERTURES

## 19 mai

ÉTAPE 2  
SAUP SITUATION SANITAIRE  
DÉPARTEMENTALE DÉGRADÉE

- Couvre-feu décalé à 21h
- Télétravail maintenu
- Réouverture\* des commerces
- Réouverture des terrasses, tables de 6 personnes maximum
- Réouverture\* des musées, monuments, cinémas, théâtres, salles de spectacles avec public assis 800 INTÉRIEUR, 1000 EXTÉRIEUR
- Réouverture\* des établissements sportifs de plein air et couverts pour les spectateurs 800 INTÉRIEUR, 1000 EXTÉRIEUR
- Reprise des activités sportives dans les lieux couverts et de plein air avec protocoles adaptés
- Rassemblements de plus de 10 personnes interdits

\*Les réouvertures sont conditionnées au respect de jauges et protocoles adaptés à chaque lieu et activité.

### L'AGENDA DES RÉOUVERTURES

## 9 juin

ÉTAPE 3  
SAUP SITUATION SANITAIRE  
DÉPARTEMENTALE DÉGRADÉE

- Couvre-feu à 23h
- Assouplissement du télétravail
- Réouverture\* des cafés et restaurants, tables de 6 personnes maximum
- Possibilité d'accueillir jusqu'à 5000 personnes dans les lieux de culture et les établissements sportifs (pass sanitaire)
- Réouverture\* des salles de sport et élargissement de la pratique sportive aux sports de contact en plein air et sans contact en intérieur
- Réouverture\* des salons et foires d'exposition, possibilité d'accueillir jusqu'à 5000 personnes (pass sanitaire)
- Accueil des touristes étrangers avec pass sanitaire

\*Les réouvertures sont conditionnées au respect de jauges et protocoles adaptés à chaque lieu et activité.

### L'AGENDA DES RÉOUVERTURES

## 30 juin

ÉTAPE 4  
SAUP SITUATION SANITAIRE  
DÉPARTEMENTALE DÉGRADÉE

- Fin du couvre-feu
- Fin des limites de jauge selon la situation sanitaire locale dans les établissements recevant du public, maintien des gestes barrières et de la distanciation sociale
- Possibilité d'accéder à tout événement rassemblant plus de 1000 personnes en extérieur et en intérieur (pass sanitaire)
- Limite maximale de public présent adaptée aux événements et à la situation sanitaire locale
- Les discothèques demeurent fermées

\*Les réouvertures sont conditionnées au respect de jauges et protocoles adaptés à chaque lieu et activité.



## RÉMOULEUR

Vous avez des couteaux ou des outils qui ne coupent plus : le rémouleur revient le **samedi 26 juin** entre 9h30 et 12h30 sur le parking près de la boulangerie Catrissé.



## PÉVÈLE CAREMBAULT

### RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

La collecte annuelle prévue en 2022 est supprimée et remplacée par un service à la demande. La CCPC expérimente une nouvelle méthode et notre commune fait partie de ce projet.

**Dès le 1<sup>er</sup> juin**, vous pourrez prendre rendez-vous avec ESTERRA au 0806900116 pour faire procéder à l'enlèvement de vos encombrants. Ce service sera gratuit et devrait éviter les dépôts sauvages. Vous pouvez trouver toutes les informations sur le site de la mairie.



## EXPRESSION DES GROUPES



*Voici un an que nous sommes en responsabilité, avec 6 mois en confinement, c'est avec satisfaction que nous abordons cette période d'amélioration de la situation !*

*Nous allons organiser des moments de convivialité, reprendre une vie sociale et nous retrouver.*

PONT-À-MARCQ  
*autrement*

Texte non transmis par le groupe.